Centralités, le cas du quartier de l'Hôtel-de-Ville à Vaulx-en-Velin

La création d'une centralité nouvelle dans un tissu urbain pose des questions majeures sur le développement de l'espace urbain d'une ville. L'exemple du quartier aménagé autour de l'hôtel de ville de Vaulx-en-Velin n'échappe pas à ces réflexions sur une création a priori ex nihilo. En esquissant les grandes lignes du projet urbain, Bernard Paris, l'architecte-urbaniste, associé dans cette opération à Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste, met l'accent dans cet article, sur les difficultés de composition urbaine du site dues à l'urbanisme de Zup ainsi que sur la présence d'équipements forts existant autour de l'hôtel de ville. L'auteur n'oublie pas de souligner l'importance de la mise en relation entre cette centralité et celles déjà existantes dans la ville et, dans une acceptation globale, celles de l'agglomération.

Généralement, les villes historiques se sont développées à l'intérieur de remparts et ce jusqu'au début du xx^{e} siècle. Ce n'est que très récemment et de manière brutale que les villes importantes ont multiplié leur surface urbanisée par cinq, dix ou vingt. Par contrecoup, les territoires situés dans l'aire urbaine de ces villes-mères ont à leur tour explosé pour satisfaire leurs besoins de logements.

UN URBANISME « ZUPIEN » AUX CENTRALITÉS FLOUES

À Vaulx-en-Velin, l'urbanisation s'est concentrée sur la partie centrale de la commune jusqu'alors occupée par des cultures maraîchères avec comme objectif principal de construire rapidement un nombre important de logements (près de 10 000) dont une majorité de logements sociaux. Dans ce cas, on ne peut parler de croissance urbaine traditionnelle mais plutôt de la nécessité d'installer un maximum de population à proximité des zones d'activités de la ville-mère, en niant l'équilibre de bourg-village préexistant. Dans le cadre du grand projet de ville, l'intervention sur le quartier de l'Hôtel-de-Ville a pour objectif principal de retrouver les équilibres à différents niveaux pour une telle ville. Au niveau de son rang dans l'agglomération, Vaulx-en-Velin doit posséder un quartier central clairement identifié qui joue le rôle de centre secondaire par rapport à Lyon, compte tenu des déséquilibres existants et des retards pris sur des questions importantes telles que les transports en commun. À cela, il faut ajouter les mutations nécessaires sur les centralités de quartiers existants. Ainsi, que deviendront demain les espaces commerciaux de quartiers comme le centre bourg ou le Mas du Taureau ?

De ces remarques préliminaires découlent les principes du projet de quartier central dont nous pouvons esquisser les grandes lignes.

L'INDISPENSABLE COUTURE CENTRALE

Tout d'abord, une ville de 45 000 habitants se doit de posséder un quartier central qui ne soit pas seulement le centre village des années 1970 qui correspondait à l'époque à une petite ville de 12 000 habitants. On doit aussi rappeler les nombreuses pertes de cohérence constatées avec la rupture de l'axe piéton fédérateur est-ouest, par la construction du centre commercial du Grand Vire et la non-arrivée du métro ou d'un autre système de transport en commun de substitution. De plus, on ne peut que constater le collage urbain très caricatural de cette partie de la ville avec les deux quartiers hérités du xix^{e} siècle que sont le centre village au nord, et le quartier du Pont-des-Planches au sud, par rapport aux deux Zup, est et ouest. Non seulement ils n'ont pas été mis en relation physique mais tout les oppose : l'épannelage, l'image, le contenu social, l'histoire… Par ailleurs, quelle que soit la brutalité de la Zup, il faut prendre en compte l'histoire et la géographie d'un site. Vaulx-en-Velin est une île qui s'est globalement développée entre le Rhône et le canal de Jonage et dont plus de 50 % de la surface est composée d'espaces verts classés, une part importante du parc de Miribel-Jonage au nord et de la Rize au sud.

Enfin, la nécessité de centres secondaires à l'échelle d'une agglomération urbaine comme celle de Lyon s'impose. Si des complémentarités existent déjà au niveau de l'économie, de la culture, de l'enseignement ou de la fonction administrative, il faut en faire exister également pour les commerces ou les loisirs, par exemple.

UN QUARTIER AUX ÉCHELLES MULTIPLES

Partant du principe qu'un centre-ville ne se décrète pas, nous n'avons pas retenu l'appellation de « centre-ville » proposée au départ, préférant celle de « quartier de l'Hôtel-de-Ville ». Ce postulat souligne le fait qu'une telle création n'est pas seulement le résultat d'une forme urbaine mais avant tout des fonctions qui s'y développent et qui résulteront de l'ambition affichée et des possibilités réelles d'implantation.

En nous appuyant sur les éléments existants ou qui avaient historiquement existé, cela nous a conduit à mettre en place un réseau viaire et une trame verte qui se développent autant sur le quartier qu'à l'échelle de la ville. Nous voulions d'abord mettre en place un système de relations qui permette les échanges et fasse de ce quartier un élément fédérateur d'ouverture et de fonctionnement avec les quartiers voisins. Dans cette perspective, nous avons tenu compte bien sûr de l'importance des équipements

préexistants sur le site, tel que l'hôtel de ville, le centre culturel très actif, le palais des sports, le planétarium et les équipements universitaires que sont l'ENTPE et l'unité pédagogique d'architecture. Nous avions là des éléments fonctionnels forts, d'intérêt local ou régional, très proches les uns des autres mais qui ne fonctionnaient pas ensemble compte tenu des coupures physiques opérées par la Zup sur le réseau viaire. Dans cette optique, la réouverture de l'axe nord-sud passant par l'hôtel de ville était fondamentale. Le traitement ultérieur du carrefour rue Émile-Zola boulevard Gabriel-Péri et la requalification de ce dernier, constitueront un autre acte de fondation du projet tout aussi important en tant qu'élément générateur de relation avec les quartiers voisins que dans un souci de cohérence urbaine à l'échelle de la ville.

LISIBILITÉ DES CENTRALITÉS VAUDAISES

La géométrie presque orthogonale des réseaux viaires correspond à la trame proposée par les voies préexistantes mais aussi au souhait des habitants d'un système repérable, lisible, contrairement à ce qu'ils vivent dans la Zup avec les « dessertes en peignes et cul-de-sac ». La nomination très en amont des espaces publics (esplanade, place active, place emblématique) avec une toponymie provisoire correspond à une confirmation de la hiérarchie qu'il nous semblait nécessaire d'indiquer. La réalisation d'une partie importante de ces espaces le plus tôt possible et les qualités intrinsèques à la politique d'espaces publics développée par le Grand Lyon, ont permis d'inscrire très rapidement des traces fortes dans les lignes principales de composition urbaine. L'importance de l'irrigation du quartier de l'Hôtel-de-Ville vers les quartiers extérieurs et inversement, doit également être lisible à travers le renforcement des transports en commun et la lecture d'une hiérarchie interne aux différents pôles. Car, si l'on parle de centre secondaire et de ce que peut représenter un quartier central de Vaulx-en-Velin par rapport à la ville-mère qu'est Lyon, on doit pouvoir aussi parler de centralité secondaire à l'intérieur du territoire de Vaulx-en-Velin, au niveau de l'ancien village ou du Mas-du-Taureau par exemple. Le centre bourg doit assurer une mutation sur son tissu parcellaire et fonctionnel actuel, le Mas-du-Taureau doit s'inscrire de façon forte dans le renouvellement urbain avec une remise en cause du foncier et de la répartition de ses fonctions. Dans les deux cas, cette transformation sera longue et ne peut avoir l'ambition de lutter avec les avantages que possède le quartier de l'Hôtel-de-Ville (foncier disponible du Méboud, centralité géographique et irrigation par des voies structurantes, équipements intéressant la ville ou l'agglomération déjà en place). C'est là, à notre avis, un enjeu important du GPV à travers les objectifs de renouvellement urbain qui sont aujourd'hui en réflexion.

Les difficultés actuellement rencontrées pour remplir les alvéoles commerciales existantes et construire les suivantes dans les îlots futurs, révèlent le décalage qu'il peut y avoir entre l'ambition et la réalité économique. Cela est à la fois dû à une situation économique générale mais aussi à la mauvaise image que continue d'avoir Vaulx-en-Velin dans l'agglomération, qu'il faut arriver à renverser dans le cadre général du GPV et celui du quartier de l'Hôtel-de-Ville. En dépit de la lisibilité de la composition urbaine de ce nouveau quartier, le fait qu'il joue réellement le rôle d'un centre secondaire pour l'agglomération lyonnaise et d'un centre-ville pour Vaulx-en-Velin dépendra à la fois de la qualité des équipements commerciaux et de loisirs installés ainsi que de la pratique que feront les Vaudais et les habitants des communes périphériques de ces espaces naissants. En d'autres mots, les hommes acteurs de ce quartier doivent maintenant par leur pratique, écrire son histoire. ■

Bernard PARIS